

La Direction Intermodalité et Aménagement de l'espace public recrute un(e) stagiaire

Description du GART

Le GART est une association regroupant plus de 220 autorités organisatrices de la mobilité de tous rangs (intercommunalités et régions).

Regroupant des élus de toutes tendances politiques, le GART s'est fixé comme missions principales :

- La constitution d'une plateforme d'échanges d'informations et d'expériences d'envergure nationale.
- La promotion du transport public et la mobilité durable à toutes les échelles institutionnelles.
- Le conseil à ses adhérents.

La Direction Intermodalité et Aménagement de l'espace public

La Direction Intermodalité et Aménagement de l'espace public est une direction ressource qui marie ses activités avec celles des autres pôles du GART. L'activité de ce pôle est centrée sur :

- La capitalisation de données qualitatives et quantitatives relatives aux bonnes pratiques des collectivités territoriales en matière de mobilité et de coopération institutionnelle.
- La stimulation, l'accompagnement de la réflexion collective et le développement de l'expertise du GART dans les domaines de prédilection de la direction.
- La participation aux activités de représentation du GART auprès des institutions sur les sujets d'actualité.

Les principales thématiques traitées par la Direction Intermodalité et Aménagement de l'espace public sont :

- La planification des mobilités avec notamment le suivi et l'observation des PDM.
- Les modalités de coopération entre autorités organisatrices de transports (relations entre les régions et les intercommunalités...), gestionnaires de voiries et du stationnement et acteurs de la mobilité (articulation des transports publics, de la place de la voiture, du stationnement et des modes actifs...).
- L'intermodalité au sein des pôles d'échanges multimodaux ferrés ou routiers : ces lieux sont déterminants pour permettre d'assurer la fluidité de la chaîne de déplacements. Il est donc important de s'assurer de leur bonne gouvernance et d'avoir une vision prospective sur les moyens d'améliorer l'intermodalité et de favoriser la multimodalité.
- La performance des transports collectifs de surface au travers de réflexions autour - des aménagements et du respect des voies dédiées urbaines et interurbaines - de la hiérarchisation des réseaux et des modes.
- Le déploiement de nouveaux usages et de nouveaux services à la mobilité offrant une alternative à l'autosolisme : covoiturage, autopartage, micromobilités partagées, services d'accompagnement à la pratique du vélo, marche...
- La mobilité employeur avec le suivi et l'évaluation des nouvelles disposition de la loi LOM en la matière.

- La logistique urbaine par l'animation de la comitologie et de démarche nationale.
- Le stationnement par le suivi et l'évaluation de la dépenalisation du stationnement.
- La mise en synergie des politiques de transports, d'urbanisme et d'aménagement.

Les missions proposées au stagiaire

Sous la responsabilité directe du directeur intermodalité et aménagement de l'espace public, le/la stagiaire sera chargé(e) d'accompagner la direction dans un diagnostic et un recensement national des services de mobilités partagées.

Pour ce faire, le/la stagiaire sera amené(e) à :

- Identifier, recenser et synthétiser, les différentes enquêtes et observatoires existants en prenant attache auprès des partenaires institutionnels du GART et des différents acteurs des secteurs du covoiturage, des services de vélo partagés et de l'autopartage.

En fonction :

- Concevoir, instruire, traiter et restituer une enquête nationale, auprès des adhérents du GART, sur les dispositifs et/ou services de covoiturage mise en œuvre.
- Concevoir, instruire, traiter et restituer une enquête nationale, auprès des adhérents du GART, sur les différentes pratiques et services d'autopartage mise en œuvre.
- Concevoir, instruire, traiter et restituer une enquête nationale, auprès des adhérents du GART, sur les différents pratiques et services de vélos et de micromobilités en location courte, longue durée et freefloating.

L'objectif du stage étant de permettre à la direction d'initier la construction d'un observatoire des différents services de mobilités partagées.

En complément, le/la stagiaire sera associé(e) aux réflexions en cours avec la DGITM sur le covoiturage (refonte des fiches CEE) et sur la construction du plan national de l'autopartage. Dans ce cadre il/elle sera amené(e) à participer aux échanges avec les partenaires et à conduire des travaux pour alimenter les réflexions.

Profil recherché

Etudiant(e) d'un cursus Bac+5 dans le domaine des mobilités, sensibilisé(e) aux méthodes d'enquêtes quantitatives et qualitatives ;

Qualités et savoir-être recherchés :

- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Bonnes compétences relationnelles et rédactionnelles ;
- Capacité à travailler en autonomie ;
- Force de proposition ;

Pour postuler, merci d'adresser une lettre de motivation et un CV par mail au service RH du GART (rh@gart.org), avec pour objet « Stagiaire IAEP ».